

Journal municipal
d'information
Octobre 2015
n° 207

LE MANDRÉEN



TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Edito

Sommaire

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4-5	Actualités Municipales
Page 6	Libre Expression
Page 6-7	Jeunesse - Sports - Associations
Page 8	Culture-Associations

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Saint Mandrier, commune contrainte

Notre commune, la plus petite (en superficie) de notre département, située sur une presqu'île au milieu de la Rade de Toulon a subi souvent les inconvénients de sa spécificité.

En effet, sa situation géographique et la présence des unités marines sur la moitié de la superficie de la commune sont à la fois une chance mais provoquent aussi quelquefois des contraintes incontournables.

Dès lors, sans foncier disponible, comment répondre aux demandes de logement des familles mandréennes, comment satisfaire l'objectif des 25 % de logements sociaux imposés par une loi pondue dans un bureau parisien sans connaissance du terrain.

Comment développer l'économie de la commune quand certains voudraient que la loi Littoral s'applique sur toute la commune puisque, selon eux, elle est une presqu'île et attaquent au tribunal toutes décisions concernant le développement d'un quartier ou d'une activité.

Comment rester silencieux aux directives de l'Europe ou de l'État qui contraignent chaque jour de plus en plus notre vie.

C'est bien là une réponse que peut apporter la révision du POS qui est en cours concernant le Parc d'Activités Marine ainsi que le PLU que nous venons de lancer.

Gilles VINCENT
Maire

Agenda

OCTOBRE

- Le 3 :** Théâtre "Après le Bip", au profit de l'AFFD, à 20 h 30, Théâtre Marc Baron - 12€
- Le 3 :** Vide grenier organisé par l'USSM Rugby, stade Bodrero
- Les 3 et 4 :** Salon du livre, salle Myrte et Arbouses, organisé par Amnesty International
- Le 4 :** Vide grenier du Village, place des Résistants
- Le 14 :** Réunion publique "Voisins vigilants", à 18 h, Salle Myrte
- Le 15 :** Réunion publique "Voisins vigilants", à 18 h, Salle des Fêtes Marc Baron
- Le 16 :** Vernissage des Arts de la Presqu'île, à 18 h 30, galerie Rancilio
- Le 18 :** Vide grenier du Pin Rolland, parking Sainte Asile
- Le 18 :** Théâtre "Une histoire de Oufs", à 15 h, théâtre Marc Baron par la Cie Presqu'île en Scène
- Le 24 :** Vide dressing, salle Myrte et Arbouses, organisé par l'Association Festive de la Presqu'île
- Le 25 :** Bourse aux jouets, place des Résistants, organisée par les Ti'Mandréens
- Le 31 :** Théâtre "Un air de famille", à 20 h 30, théâtre Marc Baron - 12 €

NOVEMBRE

- Le 1er :** Cérémonie de la Toussaint (voir p-3)
- Le 1er :** Vide grenier du Village, place des Résistants
- Le 1er :** Bourse aux vêtements organisée par Handi Pitchoun
- Le 6 :** Ouverture du Salon du Livre à la Galerie Rancilio (jusqu'au 15/11)
- Le 9 :** Conférence "Découverte de la tradition de l'Inde : voyage dans la pensée indienne, du Véda au Tantra", à 18 h 30, Théâtre Marc Baron - Entrée libre
- Le 10 :** Fête des Forces Armées Italiennes (voir p-3)
- Le 11 :** Commémoration de l'Armistice de 1918 (voir p-3)
- Le 15 :** Vide grenier du Pin Rolland, parking Sainte Asile
- Le 22 :** Course nature "la 83430", à 10 h, place des Résistants

Nos joies, nos peines

NAISSANCES

MATTIA BARBAROUX Lukas..... 03/09/2015
CORRE Ewen..... 04/09/2015

MARIAGES

Chantal BRUNET – Laurent PROST 19/09/2015

DECES

DE CORTE Jean-Pierre 22/08/2015 72 ans
AGOSTINO Jean François..... 24/08/2015 83 ans
TIFAOUI Claude 29/08/2015 64 ans
LE MAUX Pierre..... 01/09/2015 95 ans
LE COMPEZ Denis..... 06/09/2015 72 ans
JAFFRÉ Veuve LAIR Mélanie..... 08/09/2015 95 ans

LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR www.ville-saintmandrier.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE

SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

INVITATION AUX RÉUNIONS PUBLIQUES "VOISINS VIGILANTS"



Comme annoncé dans Le Mandréen de septembre 2015, nous organisons deux réunions publiques. La première, le mercredi 14 octobre à 18 h, salle Myrte, pour les résidents du Pin Rolland/ Marégau. La seconde, au théâtre Marc Baron, le jeudi 15 octobre à 18 h pour les résidents du Village.

A cette occasion, nous vous présenterons la mise en place de la création de "Mairie Vigilante" et son rôle d'encadrement du dispositif Voisins Vigilants dans la commune, en vous informant sur le dispositif et les bons réflexes à adopter.

Votre mairie est une mairie Vigilante, vous pourrez :

- Recevoir des alertes SMS de la part de votre mairie sur tout type de risque : sanitaire, météo, sécurité.
- Informer les élus des événements inhabituels de votre communauté grâce aux alertes SMS.

A l'issue de ces réunions, le pot de l'amitié vous sera offert.

Pour une bonne organisation de ces réunions, nous vous demandons de confirmer votre présence au : Tél. 06 66 73 58 51 par SMS ou par mail rbouvier@ville-saintmandrier.fr

Rémy Bouvier

Conseiller Municipal délégué à la prévention des risques

RENTRÉE DANS LES ÉCOLES

La rentrée s'est bien déroulée dans les écoles. Tous les enseignants étaient à leur poste. Les effectifs sont en hausse et les classes sont chargées. La classe orchestre s'est mise en place à partir du 14 septembre. Nous souhaitons bonne chance à nos apprentis musiciens.

Seule ombre au tableau, la fermeture d'une classe à la maternelle de l'Orée du Bois. En effet, le directeur départemental a, au cours de l'année, décidé de ne plus comptabiliser les enfants de très petite section. Ce qui a fait que le nombre d'enfants était trop faible pour maintenir une troisième classe. Nous nous sommes élevés contre cette décision injuste mais nous

n'avons pas été écoutés ni même reçus par l'inspection académique. Si la municipalité ne prend plus les très petites sections, ce n'est pas de son fait. Nous savons que la scolarité des petits est bénéfique et rend aussi service aux parents. Mais des classes à plus de 30 élèves, est-ce l'intérêt de l'enfant ? Nous manifestons notre désaccord à la fermeture mais ne pouvons cautionner une occupation d'école le jour de la rentrée qui n'a eu pour résultat que de troubler les enfants alors que pour certains, c'était leur première rentrée scolaire.

Colette DEMIERRE

Conseillère Municipale déléguée aux affaires scolaires

LA VIE PATRIOTIQUE

Dimanche 1^{er} novembre 2015

Cérémonie de la Toussaint

- 10 h 30 : Office religieux en présence des drapeaux
- 11 h 45 : Rassemblement au cimetière les Pins

Dimanche 8 novembre 2015

Fête des Forces Armées italiennes

- 10 h 00 : Départ du bus devant la Mairie
- 10 h 30 : Office religieux à la nécropole
- 11 h 30 : dépôt de gerbes

Mercredi 11 novembre 2015

Commémoration de l'Armistice de 1918

- 10 h 00 : Office religieux en présence des drapeaux

- 10 h 50 : Cérémonie au monument aux morts
- 11 h 10 : Cérémonie au quai d'honneur
- 11 h 35 : Cérémonie à la nécropole
- 12 h 15 : Vin d'honneur au square Marc Baron

Mandréennes et Mandréens venez nombreux pour partager ces moments d'hommage et de recueillement.

Jean KUHLMANN

Conseiller Municipal délégué aux associations et cérémonies patriotiques

VISITE DE CONTRÔLE PAVILLON BLEU PLAGE 2015

Conclusion de la visite de l'auditeur-conseil du label Pavillon Bleu pour l'ensemble de la commune.

"Les critères Pavillon Bleu sont fidèlement respectés et vous faites preuve de sérieux pour améliorer votre démarche environnementale. L'affichage mis en place sur toutes les plages a été renouvelé cette année, il est très complet et pédagogique, bravo !

Félicitations également pour la mise en place sur vos postes de secours d'un registre intitulé "examen visuel des sources potentielles de pollution" pour permettre aux sauveteurs de détecter une éventuelle pollution avant d'ouvrir les plages.

Pensez simplement à indiquer que le savon est interdit aux douches car celles-ci se déversent dans le sable (plage du Canon, l'eau s'écoule directement dans le port). Des modèles d'affichage peuvent être consultés dans la rubrique bonnes pratiques sur le site du Pavillon Bleu.

Poursuivez dans ce sens pour atteindre l'excellence environnementale !"

L'auditeur conseil Pavillon Bleu



DE L'HUILE D'OLIVE

Depuis maintenant trois ans, nous ramassons les olives sur l'ensemble de la commune. Les olives ainsi récoltées sont acheminées au moulin d'Ollioules. L'huile ainsi récoltée, a permis de récompenser les ramasseurs bénévoles, les propriétaires, elle a été utilisée lors du concours d'aïoli et mise en loterie au profit de la caisse des écoles.

L'année dernière, la mouche de l'olivier ayant attaqué tous les oliviers, nous n'avons pas eu de production. Cette année et notamment grâce au traitement préventif, il semble qu'une production soit attendue.

Aussi, si vous avez des oliviers porteurs de fruits, nous vous proposons, soit de ramasser vos olives et de les porter aux services techniques début novembre, soit de vous inscrire au 04 94 11 51 60 pour que nous venions les ramasser chez vous. Vous serez dans les deux cas récompensé d'une bouteille d'huile.

Nous comptons sur vous.

Le Maire



La municipalité tient à féliciter vivement

Jean-François RIGAL, ancien élève au collège Louis Clément, qui vient d'être nommé au poste de Directeur du Centre d'Essais en Vol (C.E.V.) de Cazaux.



RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations qui s'est déroulé le samedi 5 septembre a réuni de nombreux participants. Véritable vitrine de la vie associative mandréenne, riche de plus de 80 associations, il offre aux petits comme aux grands, la possibilité de sélectionner le loisir de son choix, artistique, sportif, ludique...

La matinée ponctuée d'animations, s'est terminée par l'apéritif traditionnel et le premier repas inter-associations, repas de plus de 250 convives, réservé aux adhérents des associations et préparé et servi par des bénévoles et des élus, le tout, dynamisé par l'orchestre local "Cavalas Underground".

Ce grand moment d'échange et de convivialité s'est terminé par un concours de pétanque dédié à Daniel Guerry dit "GNEOU", remporté par l'USSM Football.

Le guide des associations est disponible en mairie et à l'office de tourisme.

Un grand merci à tous et à l'année prochaine.

Marie France GIOVANNELLI

Adjointe au Maire chargée de l'animation, du tourisme et des associations

Romain BLANC

Adjoint au Maire chargé des sports et des associations sportives



RUN'BOW COLOR

Ce week-end avait lieu la première édition de la Run'Bow Colors à Saint Mandrier sur mer qui devient, pour l'occasion, la plus petite ville de France à s'offrir sa course colorée !

Bien aidée par un soleil de fête, la course a rencontré un franc succès auprès de plus de 3000 Mandréen(e)s et Varois(e)s qui ont vu la vie en rose... puis vert, bleu, rouge et bien d'autres !

Les participants ont découvert la ville sur un parcours de 5 km au cours duquel ils ont été aspergés de poudre de couleur avant de terminer leur périple en apothéose par un festival des plus animés et colorés qu'on ait vu sur la Place des Résistants !

La journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur mais surtout pour la bonne cause puisque la course a permis aux organisateurs de reverser une partie des inscriptions à l'association « Sourire à la vie » qui vient en aide auprès d'enfants atteints de cancer.

Florent, Alexandre, Bertrand et Aurélien, les jeunes organisateurs de la Run'Bow Colors ont été touchés par l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu durant leur passage dans votre ville. Ils ont aussi tenu à remercier tout particulièrement Monsieur le Maire, Gilles Vincent, Monsieur Romain Blanc adjoint aux sports et aux associations sportives, ainsi que l'ensemble des services de la ville de Saint Mandrier sur mer qui ont œuvré pour le bon déroulement de l'événement sur votre magnifique Presqu'île!

La Team Run'Bow Colors



RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Depuis de nombreuses années notre municipalité vous propose un ramassage des déchets verts en porte à porte le 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois.

Cette initiative propre à notre commune avait pour stratégie :

- De diminuer le coût de traitement de ces déchets. En effet, ils allaient autrefois à l'usine d'incinération de Lagoubran, alors qu'aujourd'hui, ils sont transformés en compost. Or, le coût de l'incinération est supérieur de 20 € à la tonne au compostage.
- De pouvoir, soit épandre les broyats de déchets verts en forêt comme amendement, soit de récupérer du compost pour nos espaces verts.

Aujourd'hui, ce dispositif a fait ses preuves et plusieurs communes de l'agglomération viennent de se lancer dans des opérations similaires.

Cependant, ces derniers mois, j'ai pu constater que les tas de déchets verts diminuaient au profit de sacs contenant les mêmes déchets. Or il faut savoir que par mesure de sécurité les sacs de déchets ne sont pas ouverts par nos employés et sont apportés à l'incinération. Il n'y a donc aucun gain financier et environnemental pour le traitement des déchets verts contenus dans les sacs.

Ainsi, les sacs doivent être réservés aux seuls déchets verts qui pourraient être mélangés avec des matériaux ou de la terre. Dans le cas contraire, si pour des raisons de commodité vous ramassez chez vous vos déchets verts en sac, n'hésitez pas à les vider pour qu'ils soient ramassés avec les déchets verts qui sont destinés au compostage.

LE PARC D'HYDROCARBURES DU LAZARET : DES PROCÉDURES EN COURS.

Le parc d'hydrocarbures du Lazaret est installé dans l'ancien site du lazaret où autrefois les bateaux revenant des colonies devaient rester en quarantaine pour éviter les maladies telles que le choléra, la peste etc.

Ce dépôt a pour activité la réception, le stockage et la distribution d'hydrocarbures liquides principalement utilisés par la Marine Nationale. Sa capacité est de 119 000 m³, stockés dans 7 réservoirs aériens, 12 semi-enterrés, et 4 complètement enterrés qui se répartissent sur deux sites séparés par la route départementale 18. Les produits stockés sont le gazole pour la propulsion des navires, le carburacteur pour l'aviation embarquée et l'essence en petite quantité pour les véhicules. Le parc assure aussi la réception, le stockage et le traitement des eaux de cales des navires qui contiennent des eaux mazouteuses.

Ce site est une installation classée pour la protection de l'environnement soumise au régime de l'autorisation. Il est classé SEVESO seuil haut.

Les études de danger réalisées sur le site ont permis de déceler en cas d'incidents sur le site des effets thermiques et de surpression. Ainsi en fonction de la situation des réservoirs et des effets, des zones d'activités ont été définies. Une cartographie a été établie par l'exploitant du site qui permet de définir selon le risque, une zone de 115 à 230 m autour du réservoir où s'est produit l'incident et dans laquelle des effets dangereux pourraient être enregistrés. Ces zones d'activités sortent du site du parc de lazaret en trois endroits. A l'ouest du Lazaret bas en direction du port Pin Rolland et de la maison de retraite et à l'Est du Lazaret haut, à l'entrée du village.

Conformément à la réglementation SEVESO, l'exploitant doit réaliser un plan d'organisation interne POI qui consiste à mettre en œuvre son propre dispositif d'intervention en cas d'accident. De même, pour éviter la répercussion d'un accident sur les populations, la préfecture établit un plan particulier d'intervention PPI qui définit l'organisation à mettre en œuvre et la coordination des services de secours en cas d'accident. Dans le cadre de l'instruction de ce PPI la population riveraine a été informée des dangers de cette installation, et ainsi le 26 juin 2014 nous avons envoyé aux habitants concernés la plaquette d'information réalisée par l'exploitant, et une enquête publique s'est déroulée sur la commune. Ce PPI a été approuvé par M. le préfet le 22 Janvier 2015.

Actuellement, à l'initiative de la préfecture un plan de prévention des risques technologiques PPRT est établi qui contribue à la maîtrise de l'urbanisation dans les zones à risques. Cette démarche est en cours d'élaboration.

Concernant le PPI, la commune a fait part de

ses remarques au moment de l'instruction du dossier qui n'ont pas été prises en compte ni par l'exploitant mais nous nous y attendions, ni par la préfecture. C'est ainsi que dès la publication du PPI, nous avons écrit à M. le préfet du Var pour faire un recours gracieux mais là encore nous n'avons pas été entendus.

Nous sommes conscients à la fois de la nécessité pour la Marine de posséder un tel site, et des dangers d'une telle installation, alors quels sont nos arguments.

D'une façon générale nous estimons que l'exploitant du site n'a pas fait le maximum pour limiter le risque à l'intérieur du site. Les constructions proches du site et la route départementale étaient là avant le PPI et le PPRT et là encore l'exploitant doit faire le nécessaire sur ses installations pour qu'elles ne soient pas touchées et non l'inverse car ce n'est pas aux habitants de faire des aménagements de leurs habitations. Un bel exemple, en décembre 2007 l'adjoint territorial de la préfecture maritime écrivait au Président du Conseil Général pour déplacer la RD 18 vers le cimetière pour redescendre vers le chemin des mimosas. C'était ubuesque et bien évidemment, le Président du Conseil Général et moi-même nous nous sommes opposés à ce tracé.

Les études de risques ont démontré que les effets dangereux étaient principalement consécutifs à un incendie de forêt. Il appartient à l'exploitant de mettre en place un dispositif efficace de lutte contre ces incendies de forêt et de faire de la prévention comme nous y oblige l'arrêté préfectoral sur nos habitations, ce qui n'est pas le cas car si le site est bien débroussaillé, la masse thermique des arbres autour des réservoirs est importante. Nous avons d'ailleurs demandé une expertise de l'ONF, aujourd'hui sans résultat.

L'exploitant pour se mettre en adéquation avec les besoins de la Marine a fermé le réservoir en limite du site à l'ouest du Lazaret bas et projeté d'ici 2020 de fermer un deuxième réservoir au même lieu ainsi que le site du Lazaret haut. Ceci est une bonne chose car dans ce cas le risque sera limité à l'intérieur du site. Une question : pourquoi ne pas le faire tout de suite pour que les populations ne soient pas impactées par un accident.

Enfin en aucun cas ces documents ne prennent en compte sérieusement le risque de pollution d'un tel site. Pourtant en décembre dernier une pollution a eu lieu dans la baie du Lazaret en provenance du parc à combustible. Si elle a été facilement maîtrisée et n'a eu aucun impact sur le milieu et l'activité économique de la baie, elle a cependant démontré la fragilité des mesures pour lutter contre ce risque. Nous demandons expressément que ce risque soit pris en compte au niveau de sa dangerosité car certains réservoirs contiennent plusieurs milliers de m³ de gazole.

Pour toutes ces raisons, et afin de défendre à la fois la sécurité de nos citoyens et leurs intérêts ainsi que celui de la commune, nous avons décidé d'attaquer ce PPI au tribunal administratif et de continuer à développer nos arguments dans le cadre du PPRT en cours.

Le Maire



Libre expression

Plan Local d'Urbanisme : le conseil municipal du 28 mai dernier a entériné le choix du prestataire pour démarrer les études du nouveau PLU avec l'objectif d'un PLU finalisé en mars 2017. Espérons que ce nouveau PLU sera conforme à la loi contrairement au précédent PLU annulé par la cour d'appel administrative d'appel de Marseille.

Piste cyclable : Fin 2014, l'enquête publique pour la modification n°7 du POS concernant la réalisation de la piste cyclable en bord de mer s'est soldée par un avis défavorable du commissaire enquêteur. A l'utopie d'une piste cyclable en bord de mer nous préférons la réalisation de cette piste le long de la RD18, piste se continuant jusqu'au Fort de la Carraque. Nous souhaitons voir inscrit ce projet dans le futur PLU afin que la route menant au Fort et à la plage en contrebas soit ouverte à tous les Mandréens. Cette route assurera également la desserte des futurs logements sociaux prévus sur l'arrière du chantier IMS dans le précédent PLU annulé.



27 août : Défilé de voitures d'époque



Exposition Marc INGOGLIA

Les élus «Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier» : Catherine Mattia-Quilgars, Bruno Coiffier, Véronique Boonefaes, Raoul Papinio.

Droit de réponse :

- Le PLU a été annulé suite à un recours d'une association de protection de la nature de la commune et pour une non-conformité des terrains « marine ».
- Le maintien de la piste cyclable en bord de mer dans le POS est une mise en conformité avec le Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération. Le projet de piste cyclable le long de la RD18 a été abandonné par le Conseil Général du fait de sa difficulté et de sa dangerosité.

Je suis étonné que des conseillers municipaux, même d'opposition, ne soient pas au courant des dossiers de la commune.

Le Maire

.....●
En espérant que chacun de vous ayez passé de bonnes vacances et en souhaitant que la reprise n'ait pas été trop dure. Vu les perspectives à venir, espérons vivement une lueur d'espoir pour la fin de l'année.

Jean POUMAROUX - Saint-Mandrier Bleu Marine

L'AGORA Association Culturelle

Comme chaque année, l'Agora propose des activités à ses adhérents dans la salle Bailli de Suffren.

- Le yoga avec Julie le mardi (9 h - 10 h) et le jeudi (19 h - 20 h), attention ce cours a lieu à la salle Myrte au Pin Rolland),
- La sophrologie avec Amélie le mercredi 9 h 30 - 10 h 30,
- Le Wellness Tao avec Gabriele le mardi (18 h - 19 h) et le vendredi (10 h - 11 h).

Venez essayer : le premier cours est offert !

Deux ateliers de l'aiguille ont lieu de 14 h - 17 h : le lundi "tricot et couture" et le mardi "couture et patchwork", venez rejoindre ces groupes animés et conviviaux.

L'adhésion à l'année est de 10 euros.

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au 07 82 64 96 77 ou par courriel : assoagora83@gmail.com.



© Long Jack Philippus

Eva CHAMORRO
Présidente



TOURNOI OPEN 2015

Plus de 200 joueuses et joueurs ont participé au tournoi Open 2015 de Saint-Mandrier.

Malgré la chaleur et quelques assauts du Mistral, nous avons assisté à de très belles parties. Plusieurs sociétaires du club ont tiré leur épingle du jeu. Dominique Fontana gagne ici pour la troisième fois dans le tableau des +55ans. Florian Colvez, blessé en cours de tournoi, s'incline en finale face au talentueux Marseillais Mathis Bondaz, en 15/16 ans.

Signalons la performance de Patrice Simon de Saint-Cannat, mais formé à Saint-Mandrier, double vainqueur en + 35 ans et en double mixte associé à Marie-Pierre Ferrari. Son jeu de service volée ont ravi les spectateurs.

Dans les grands tableaux, superbe match en finale Dames ou Alexandra Belle est venue à bout de l'Argentine Barbara Montiel après 3 sets serrés.

Pas de soucis en revanche pour Mickael Tomi qui récidive cette année en prenant le meilleur sur Sacha Raymond du TC Carredon Six Fours. Bref, une excellente cuvée 2015, clôturée par la remise des récompenses et un pot convivial.

Roland GOURET



de gauche à droite : Patrice Simon, Marie-pierre Ferrari, Florian Colvez et Véronique Flouttard



"Il faut préférer le pléonasmе à l'ambiguïté" - Sage Provençal

Depuis 1996, l'association Leï Moussi ne subsiste que par la volonté des bénévoles qui l'animent au sein de son Conseil d'Administration, grâce aux subventions des collectivités ou à la prestation de service due par la CAF ainsi qu'au complément variable des participations financières des parents et calculé selon leur propre quotient familial. Il faut garder à l'esprit qu'une journée au centre s'élève en moyenne à 24 euros par enfant, tout inclus. Depuis 1996, les activités extrascolaires sont dirigées et animées par des professionnels, salariés par l'association, en application d'exigences rigoureuses et contrôlées périodiquement par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la préfecture du Var qui agréé le nombre de places proposables.

Les activités proposées par l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), qualifiées en septembre 2015 de "périscolaires" les mercredis ou "extrascolaires" le reste des vacances, ne peuvent pas être assimilées aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) imposées par la réforme sur les rythmes scolaire (sept 2014) et portées par la mairie grâce à son point d'accueil guichet unique et son portail Web. La municipalité facilite depuis 2015 les démarches au profit des familles en effectuant les inscriptions, procédant au paiement et offrant des informations sur l'ensemble des activités organisées par elle même. Ces mêmes enfants peuvent prolonger celles-ci par des activités associatives d'ALSH (ou sportives, culturelles) mais les parents doivent alors impérativement et exclusivement les inscrire auprès de la directrice (06.10.19.32.27 ou 04.94.63.97.29) au cours des permanences assurées et communiquées préalablement. Par confort, les parents peuvent retrouver sur le portail Web nos formulaires associatifs (RI / inscriptions).

Il est nécessaire de rappeler que le fonctionnement de l'ALSH ne s'envisage qu'avec l'aide logistique et financière de la commune engagée dans une politique de développement de la vie associative et avec laquelle Leï Moussi est signataire d'une convention annuelle d'objectifs en application stricte de la circulaire du 18/10/2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations. Ainsi, même si l'emprunte municipale est forte, c'est bien une association qui décide en application de ses statuts et de son règlement intérieur s'il faut intervenir pour améliorer la trajectoire ou corriger le cap. Chers parents adhérents, rejoignez-nous au Conseil d'Administration lors de la prochaine Assemblée Générale de février 2016 car l'équipage se raréfie et le risque d'échouage ne peut jamais être exclu si notre vigilance s'amoin-drit.

Roger Watrelot
Président

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE-INSPECTION ACADÉMIQUE DU VAR
La Seyne Sur Mer le 04 Septembre 2015

Les DDEN perdent un ami.

C'est avec une profonde émotion et une grande tristesse que nous venons d'apprendre le décès de notre collègue et ami Jean-Pierre DECORTE.

Passionné par l'école laïque, il a toujours été vigilant pour défendre les valeurs de la République, la laïcité et l'égalité des chances de tous les enfants.

C'est pour défendre cette école humaniste, dans ses principes laïques et républicains que Jean-Pierre rejoint la délégation des délégués départementaux de l'éducation nationale la Seyne/Saint-Mandrier en 2001. Il prend en charge l'école maternelle de l'Orée du Bois de Saint-Mandrier.

En 2005, Jean-Pierre s'implique davantage en s'occupant de la trésorerie de la délégation, fonction qu'il assure avec rigueur et sérieux, tâche bien ingrate. Dès 2008 il n'hésite pas à prendre en charge le groupe scolaire l'Orée du Bois.

Il laissera au sein de la délégation et du département le souvenir d'un collègue gai, souriant et surtout très dynamique qui savait exprimer ses valeurs avec ardeur et conviction.

A sa famille, à ses proches, la délégation La Seyne/Saint-Mandrier apporte ses condoléances sincères et attristées.

Annie BONNET
Présidente de la délégation

C'est avec tristesse que la municipalité a appris le décès de M. DECORTE, délégué départemental de l'éducation nationale dans le groupe de l'Orée du Bois. Nous avons toujours apprécié son dévouement à nos écoles. Nous adressons nos sincères condoléances à son épouse et ses enfants.

Colette DEMIERRE
Conseillère Municipale délégué
aux affaires scolaires

RENTRÉE DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE.

La GV rappelle à ses adhérentes et adhérents que la reprise des cours a eu lieu le lundi 21 septembre.

Les jours et horaires sont inchangés, sauf les cours du soir qui seront à 18 h 30.

Venez vous inscrire nombreux. Vous resterez en forme plus longtemps et votre corps vous dira merci. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez me contacter au 06 17 67 31 10.

Yolande ANYCA
Présidente de la GV.

ÉTÉ 2015 : CONCOURS DE PÉTANQUE DU MARDI

389 équipes, 778 participants actifs et de nombreux spectateurs mandréens, seynois et beaucoup de vacanciers, tel est le bilan des tournois de pétanques qui se sont déroulés tous les mardis de l'été, du 30 juin au 25 août, dans une ambiance conviviale.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain !

La Société des Boulomanes
du Creux Saint-Georges



THÉÂTRE

"Un air de famille" comédie de Jean Pierre Bacri et Agnès Jaoui
Samedi 31 Octobre à 20 h 30 au Centre culturel Marc Baron

Mise en scène de Pascal Guyot

Tarif 12 €

Réservation 06 72 15 39 19

Toutes les semaines, la famille Ménard se réunit au Père tranquille, le café tenu par Henri, le fils aîné. Ce soir, qui est pourtant un jour de fête car c'est l'anniversaire de Yolande, la belle-fille, épouse de Philippe, le cadet, un incident va troubler les habitudes. Arlette, la femme d'Henri, est partie une semaine pour réfléchir ce qui va déstabiliser les autres membres de la famille. Les petites préoccupations de Philippe, cadre dans une société d'informatique comme sa mère ne manque jamais de le rappeler, prennent rapidement le pas sur les politesses d'usage. La mère s'inquiète également du célibat de sa fille Betty, la benjamine. Alors que les vieilles rancunes ressurgissent, le ton ne cesse de monter jusqu'à l'avènement d'un nouvel ordre familial.

Michel MAIGNAN

Théâtre Sud Varois



ASSOCIATION NAUTIQUE DE SAINT MANDRIER

Les voiliers de l'ANSM en Méditerranée.

OBJECTIF 2016 : PROCIDA

Les côtes et les îles grecques, italiennes ou espagnoles, n'ont plus de secret pour les skippers de l'ANSM qui sont partis cette année encore dans toutes ces directions.

Il faut dire que la Méditerranée, berceau de la civilisation occidentale, offre une multitude de sites remarquables, riches en histoire.

En juin 2016, l'ANSM prévoit de regrouper le maximum de voiliers vers une destination bien connue des Mandréens, PROCIDA, petite île au large de Naples, qui est dans le cœur de beaucoup d'entre nous. Venez vous joindre à nous pour faire la fête en compagnie des pêcheurs de Corricella. Renseignements : Club ANSM - Quai Séverine, le samedi matin de 11 h à 12 h.

Michel PIERRIAU

ANSM-Communication, section Croisières



COSMÉTIQUES, LE GRAND BLUFF

Franck FERRY, auteur mandréen, jette un pavé dans la mare à travers un ouvrage dédié au monde obscur des cosmétiques et... à ses arnaques !

Les candides consommateurs que nous sommes sont souvent séduits par les arguments fallacieux des marques, leurs discours pseudo-scientifiques, leurs messages publicitaires accrocheurs. Autant d'artifices prometteurs mais si souvent décevants.

L'efficacité et la performance des cosmétiques ne seraient donc qu'illusoirs... C'est ce que nous révèle « COSMÉTIQUES, LE GRAND BLUFF ».

Points de vente : La Presse Président (quai Jules Guesde) – FNAC - Site Amazon



ESSOR COMMERCIAL

L'Atelier de Chloé a ouvert ses portes depuis le 14 août. Composé d'une équipe jeune et dynamique, il vous proposera toutes les petites douceurs fabriquées par nos propres soins. Nous sommes passionnés et amoureux du métier. Venez découvrir nos pains spéciaux fabriqués avec de la farine issue de l'agriculture biologique, nos viennoiseries pur beurre d'Isigny (AOP), nos macarons. Nous sommes membre du cercle Valrhona.

